

## **Communiqué de presse**

Consignes de vote: adaptation de la législation sur les armes et initiative contre le mitage

### **GastroSuisse dit OUI à la directive européenne sur les armes**

**Le Conseil de GastroSuisse recommande de voter OUI à la mise en œuvre de la directive européenne sur les armes. L'amendement est un compromis équilibré qui respecte la tradition du tir suisse. Un rejet, en revanche, signifierait la fin de la coopération Schengen/Dublin. Cela réduirait considérablement l'attrait de la Suisse en tant que destination touristique.**

Si, lors d'une éventuelle votation, la directive européenne sur les armes était rejetée, la Suisse serait exclue de l'espace Schengen/Dublin. Les touristes en provenance de pays dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa devraient alors demander un visa supplémentaire pour la Suisse, ce qui pourrait les dissuader de se rendre dans notre pays. Selon une étude d'Ecoplan, la branche du tourisme devrait faire face à des pertes de chiffre d'affaires de 200 à 530 millions de francs suisses par année. «Une telle baisse du nombre de touristes dans le groupe nécessitant des visas ne pourrait être compensée d'une autre manière et affaiblirait notre branche à long terme», déclare Casimir Platzer, président de GastroSuisse et hôtelier à Kandersteg. De plus, les pays voisins devraient à nouveau contrôler systématiquement la frontière avec la Suisse. Il en résulterait de longs temps d'attente à la frontière suisse et des limitations du trafic ferroviaire et du fret transfrontalier. Encore un élément qui rendrait la Suisse moins attrayante en tant que destination touristique.

Dans ce contexte, GastroSuisse soutient la modification de la loi, qui représente un compromis équilibré. En tant que partie intégrante de l'espace Schengen, la Suisse doit transposer la directive européenne sur les armes dans son système juridique. Le Parlement et le Conseil fédéral ont opté pour une solution pragmatique, qui tient compte à la fois des exigences de l'accord de Schengen mais aussi de la tradition du tir suisse. Si le référendum visant à adapter la législation sur les armes aboutit, c'est probablement le 19 mai que le peuple passera devant les urnes. GastroSuisse veut jouer un rôle actif dans la campagne pour la votation et montrer clairement les graves conséquences que pourraient avoir une non-adoption de la directive européenne sur les armes.

### **GastroSuisse rejette l'initiative contre le mitage, trop extrême**

Le Conseil de GastroSuisse s'est prononcé contre l'initiative contre le mitage. Celle-ci vise à geler au niveau actuel la surface totale des zones à bâtir, et ce pour une durée illimitée. Cette exigence radicale ne tient compte ni des différences cantonales ni des besoins de l'économie. En outre, la pénurie de terrains à bâtir entraînerait une hausse du prix du terrain et des coûts de location. Pas plus tard qu'en 2013, la population acceptait un renforcement de la loi sur l'aménagement du territoire. L'initiative contre le mitage est donc superflue et nuisible.

GastroSuisse est la Fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. L'organisation fondée en 1891 défend les intérêts de la branche depuis plus de 125 ans. Environ 20 000 membres (dont quelque 2500 hôtels), organisés en 26 associations cantonales et en quatre groupements sectoriels, appartiennent à la plus grande fédération patronale de l'hôtellerie-restauration.

Zurich, le 24 janvier 2018

**Contact:** GastroSuisse, Casimir Platzer, Président  
Téléphone 044 377 53 53, [communication@gastrosuisse.ch](mailto:communication@gastrosuisse.ch)